

Billet du Syndic

Comme le vieux chalet, sera-telle plus belle qu'avant ?



Dans le dernier Pom'info, je vous parlais du souhait de la municipalité de relancer le projet de rénovation de notre grande salle. Suite au malheureux incendie du 3 décembre dernier, ce projet est devenu une des tâches prioritaires. Nous savions notre salle villageoise d'une grande utilité pour notre population. Que ce soit pour les enfants des écoles lors des heures consacrées aux sports, nos sociétés locales dans le cadre de leurs activités quasi journalières ou tout en chacun pour toutes sortes d'activités. Son utilité allait même bien au-delà de nos frontières villageoises. Cet incendie nous a révélé avec encore plus d'acuité à quel point notre vénérable grande salle était indispensable à la vie de notre village.

Fort de ce constat, la municipalité s'est rapidement attachée à la réalisation d'un projet de future salle polyvalente. Plusieurs contraintes s'imposent dans ce projet. Tout d'abord, il doit répondre aux normes des salles de gym prévues dans le cadre de l'enseignement scolaire. Ensuite, offrir une salle permettant la mise sur pied des spectacles offerts par nos sociétés locales et amies utilisatrices potentielles. Elle doit également répondre aux besoins de l'ensemble de la population lors de mariages, fêtes de famille comme du Conseil Général. On le voit, les exigences sont nombreuses.

Face à ces besoins, nous devons mettre en parallèle les contraintes liées à la construction d'une nouvelle salle. Le budget en est certainement la principale, le plafond d'endettement autorisé par l'Etat pour notre commune en fait également partie comme la législation sur l'aménagement du territoire. Les places de parc, les nuisances pour les voisins, l'esthétisme revêt également une grande importance, ce bâtiment situé à l'entrée de notre village devra offrir une belle image du village, il sera en quelque sorte la carte de visite de Pomy.

Au vu de tous ces souhaits et contraintes, votre municipalité en collaboration avec notre mandataire, s'attèle à cette tâche qui n'est certes pas simple, mais au combien passionnante. Ce projet servira non seulement les générations actuelles mais également les générations futures. Nous souhaitons vraiment offrir à l'ensemble de la population un bel outil favorisant la vie sociale de notre collectivité villageoise. Avec l'appui de toutes et tous, Pomy pourrait, si tout se passe bien, avoir une nouvelle grande salle plus belle qu'avant dans un délai relativement bref.



Yves Pellaux, syndic

Contrôle des habitants pour l'année 2014



Nous avons accueilli dans notre commune

Chemin de Moulinet	Glauser Didier, Christel et Fabien
Rue de la Poste	Charles Kevin ; Bolomey Anne et Cuche Kevin ; Hamelal Hakim et Samy, Benassou Karima
Chemin des Sauges	Bréchon Cindy ; Pigué Paolo, Massonnet Sandrine et Maillefer Théo ; Mendes Nunes Daniel
Chemin de la Confrary	Gasser Michel et Isabela
La Ruelle	Margairaz Joël
Route de Cronay	Zbinden Aline et Diego; Cruchet Claire-Lise ; Siffert Judith, Baptiste et Benjamin, Buffat Claire, Dumortier Olivier ; Weber Matthias et Francisco Jessica ; Junod Olivier ; Maurer Mathias et Granier Juliette ; Matyjasik Malgorzata et Dariusz
Chemin de la Scie	Oguey Chantal
Route d'Ursins	Prélaz Michel
Route de Cuarny	Bader Nathalie et Nathan, Belfiore Laura et Stephanie ; Gomes Oliveira Yannick ; Jakubovic Selver
Chemin de Clon	Granato Maria et Geni, Tarpinyan Christophe ; Romerio Adrien ; Gullo Carmelo ; Colonna Francesco ; Ferrara Manuele ; Benlounis Mustapha ; Lemos Dany ; Natoli Sebastiano
Chemin de l'Eglise	Oulevay Yann et Myrtille, de Roquemaurel Oulevay Valérie ; Behnke Isabelle, Kerninon Bastien et Kerninon-Behnke Kerian
Chemin aux Oies	Miéville Sandrine
Chemin de la Moutonnerie	Miéville Laurent, Sophie, Camille et Norah ; Cardillo Gerardo, Sylviane, Fabio et Julien
Chemin de Frête	De Sousa Manuela
Calamin	
Chemin des Vignes	Hänzi René, Karin, Vanessa et Adrien
Chemin de l'Aurore	Venturi Mirco, Rickenbacher Kent
Chemin de Calamin	Bachmann Marc et Mestroni Mercedes
Chevressy	
Chemin de Floreyres	Jolliet Denis et Maillefer Stéphane ; Rolle Philippe, Olivia et Chappuis Rolle Amélie
Chemin des Terres Rouges	Malziotti David et Pavillard Vincent ; Cerf Angélique



Ils ont quitté notre village

Chemin des Sauges	Grandjean Jean-Pierre et Tapia Rojas Paz ; Gautheron Damien
Place du Collège	Ordonez Nicolas
Chemin de la Scie	Oguey Chantal
Chemin de Moulinet	Zwahlen David
Chemin de Clon	Colantonio Zélie et Milici Kevin ; Crelier Didier, Eve-Marie, Lorena, Léo, Marion, Noham et Thibaud ; Popolo Filippo ; Gullo Carmelo ; Colonna Francesco
Route de Cronay	Menétrey Valérie ; Leu Frédéric et Valérie ; Richardet Fanny ; Ramelet Gwenaëlle ; Matyjasik Malgorzata et Dariusz ; Strandberg Keith, Furley Strandberg Sophie, Furley Jake, Skylar et Heike ; Plukasa Lãsma : Maurer Mathias et Granier Juliette
Rue de la Poste	Panasci' Giuseppe, Tania et Elea ; Beyeler Coralie et Ottonin Shana ; Steiner Bernard et Edith
Route de Cuarny	Mercier Guy et Roselyne ; Gomes Oliveira Yannick
Chemin de l'Eglise	Bueno Nicolas
La Ruelle	Kaiser Miriam
Chemin de la Confrary	Ducrot Sabrina ; Gasser Michel et Isabela
Calamin	
Chemin de Calamin	Aubry Sullivan
Chemin des Vignes	Regenass Jann et Rigoli Regenass Sabine
Chevressy	
Chemin de Floreyres	Campos Miguel et Isabelle ; Métraux Christine ; Languetin Didier ; Treuthardt Christian, Monika et Luc
Chemin du Grand Pré	Miéville Isaline
Chemin des Terres Rouges	Malziotti David et Pavillard Vincent

Aux propriétaires de logements mis en location

Je profite de ce journal pour rappeler aux propriétaires de logements mis en location qu'ils sont tenus de renseigner le bureau du contrôle des habitants de toute arrivée ou départ de leur (s) locataire (s).

Set de lumière pour vélos

Nous disposons encore d'un petit stock de sets de lumière pour vélos.

Le prix de vente est de **Fr. 5,-**. Disponibles au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Carnet de deuil

En 2014, plusieurs familles ont été touchées par le deuil. Nous transmettons à leur famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.

Nous ont quittés :



Monsieur Georges Gruet, le 3 janvier

Madame Josette Favre, le 25 mars

Monsieur Stéphane Rose, le 17 avril

Monsieur Louis Henry, le 27 avril

Monsieur John Vulliemin, le 4 mai

Madame Eliane Pellaux, le 6 mai

Madame Denise Ottonin, le 30 août

Madame Ruth Richardet, le 27 septembre

Madame Simone Henry, le 30 octobre

Hommage à notre doyenne

Le 27 janvier dernier, nous avons accompagné Madame Charlotte Magnenat dans sa dernière demeure, décédée paisiblement le 22 janvier dans sa 104^{ème} année. Madame Magnenat était notre doyenne depuis de nombreuses années et la première centenaire de Pomy.



Madame Magnenat est née Charlotte Henry à Valeyres-sous-Ursins le 27 octobre 1911 et issue d'une famille de 6 enfants. Elle a épousé Monsieur Henri Magnenat en 1934 à Pomy. Ils ont eu 3 trois enfants : René, Blurette et Marlyse. Madame et Monsieur Magnenat exploitaient un domaine agricole à Pomy. Mme Magnenat a eu la tristesse de perdre son mari tôt, en 1962 déjà.

Femme très active, Mme Magnenat était une membre fondatrice du groupe de Valeyres-sous-Ursins des paysannes vaudoises. C'était une grande amoureuxse des fleurs, sa ferme toujours magnifiquement fleurie en était le témoin et en quelque sorte sa carte de visite. Elle a d'ailleurs gagné le concours des fermes fleuries organisé par les paysannes

vaudoises.

Nous avons eu le plaisir de fêter son 100^{ème} anniversaire le 30 octobre 2011 à la grande salle de Pomy. A cette occasion « tante Charlotte » comme on l'appelait était resplendissante, entourée de toute sa famille, du Préfet Albert Banderet, du Conseiller National Jean-Pierre Grin et d'une délégation de la Municipalité. Nous exprimons à toute sa famille nos sincères condoléances.

Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies :



Fin 2013

Le 22 novembre

Nicolas, fils de Raphaël Ledesma et Nadine Recordon

Le 18 décembre

Mikko, fils de Adrien et Nathalie Forestier

2014

Le 18 janvier

Kayla, fille de Marie Cuche et Laurent Miéville

Le 24 février

Naomi, fille de Jenny Ottonin et Jérémy Walther

Le 1^{er} mars

Myla, fille de Milici Albert Elodie et Albert Sébastien

Le 8 avril

Tess, fille de Popolo Milici Valentina et Jody Milici

Le 15 mai

Mathis, fils de Etienne et Sylvia Emery

Le 5 août

Emilien, fils de Gilles et Karine Vulliemin

Le 5 août

Léa, fille de Yann et Chantal Miéville

Le 7 août

Chloé, fille de Julien et Katia Biolay

Le 9 septembre

Mamoun, fils de Hakim Hamelal et Karima Benassou

Le 30 décembre

Sarah, fille de Eve Oguey Gomez et Ricardo Gomez

Horaire d'ouverture du bureau communal

Greffe - contrôle des habitants

Mardi de 17h à 19h et jeudi de 9h à 11h

Madame Nathalie Dupertuis

Tél. : 024 425 25 35

Courriel : administration@pomy.ch



Bourse communale

Lundi de 9h à 11h

Madame Christine Ledesma

Tél. : 024 425 25 05

Courriel : bourse@pomy.ch

Le bureau communal sera fermé du

27 juillet 2015 au 9 août 2015 + le mardi 18 août

Pensez à renouveler vos cartes d'identité !

Police des constructions



Permis de construire délivrés ou accordés en 2014

Di Bennardo-Montone-Pontieri Salihovic Zaim et Murtija Famille Milici et F. Pappalardo Mos Marius et Alexandra Consortium F2G	Aménagement d'un parking à la Maison Blanche Construction d'une villa familiale et garage préfabriqué Mise en conformité des aménagements extérieurs en Clon Construction d'une villa familiale et garage préfabriqué Construction de 2 immeubles de 6 et 4 appartements + garage souterrain
Di Pietrantonio Mario Carpentier Jean-Marc	Construction de 4 villas contiguës - un parking extérieur 10 places Démolition bâtiments ECA 26 et 28 et construction de 2 x 2 villas jumelées avec parking souterrain 4 places et 8 places extérieures
Maître Nicole Commune de Pomy Thomann Claude-Alain	Création d'une unité d'accueil des enfants et d'un bureau Réfection de la desserte forestière des Vaux Construction d'un immeuble de 4 appartements et de 2 villas mitoyennes – places de parc extérieures et en souterrain
Flick Jean-Marc	Installation d'une pompe à chaleur air-eau et pose de 21 panneaux solaires photovoltaïques en toiture.

Enquêtes locales délivrées en 2014

Emery Etienne et Sylvia Maître Nicole Pappalardo Feliciano Roulier Anne-Lise Pellaux Jean-Luc Freymond Lucette Perdrisat Michel Henry Jacques-Emile Favre Paul Ischy Olivier Leuba Dominique Favre Nicolas Chevalley Nicolas	Ajout de 20 m2 de panneaux photovoltaïques sur garage Modifications de deux dépendances et aménagement de places de parc Aménagement d'un couvert Aménagement d'un cabanon de jardin Création d'un couvert partiel sur la terrasse Création d'un avant-toit sur les 3 faces de l'habitation avec le toit plat Assainissement du toit plat Aménagement d'un cabanon de jardin Aménagement d'un cabanon de jardin Aménagement d'un cabanon de jardin Construction d'une cabane de jeux en bois sur pilotis Construction d'une véranda non chauffée Aménagement d'un cabanon de jardin
--	---

Pomy



Invitation A la population

*Fête patriotique
du samedi 1^{er} août 2015*

Suite à l'incendie de la grande salle, la fête patriotique est maintenue et se déroulera dans un lieu qui reste encore à définir selon les conditions météorologiques.

Un flyer sera envoyé à la population pour confirmer le lieu de la manifestation.

La collation est à nouveau organisée par la société de Jeunesse avec les grillades et salades offertes, boissons et desserts vendus par la société.

Nous les remercions d'ores et déjà pour leur travail !



Et à ne pas manquer comme chaque année, le traditionnel feu à la nuit tombante.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

La Municipalité

Quizz des portes de granges du village

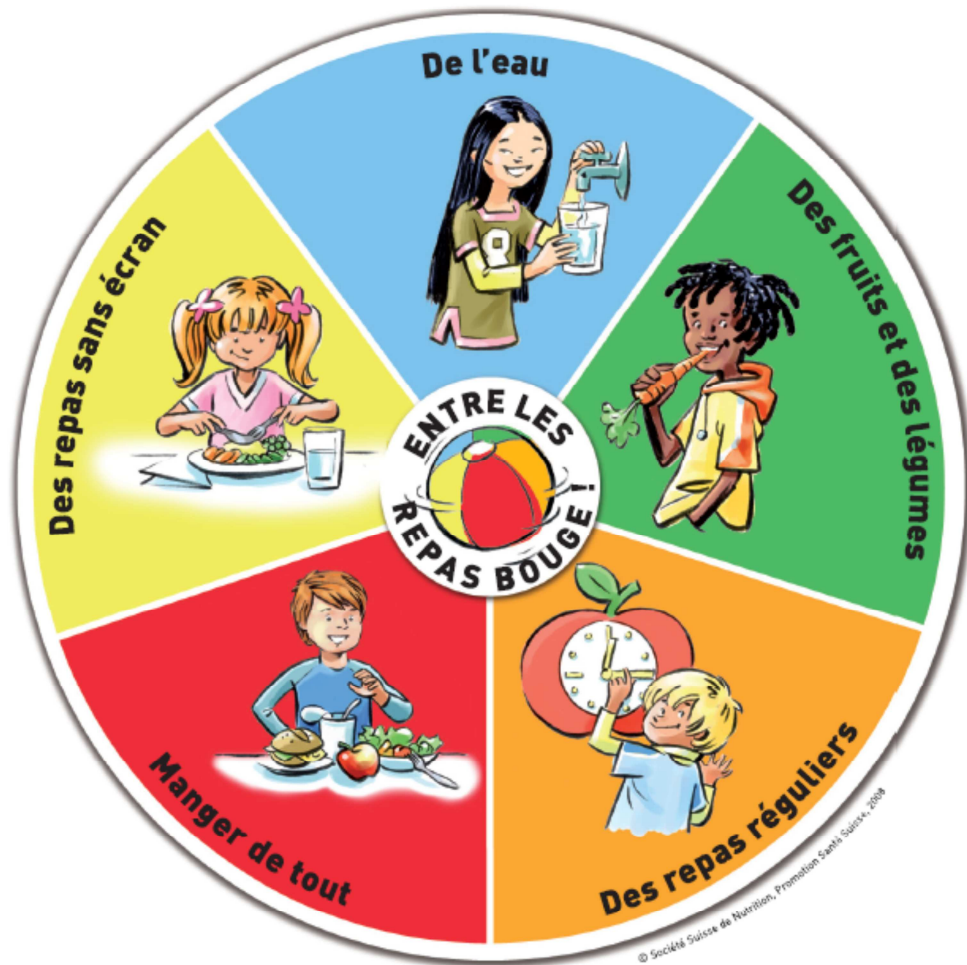


Réponses en page 22

Recommandations pour parents et enfants

Disque de l'alimentation

Recommandations alimentaires pour enfants, alliant plaisir et santé



En Suisse, un enfant sur cinq est en surpoids. Or, pratiquer au moins 20 minutes d'activité physique par jour permet déjà d'améliorer sensiblement sa santé. Les personnes qui pédalent ou marchent régulièrement sont en meilleure forme, moins souvent malades et connaissent le comportement à adopter dans la circulation.

Plus souvent à l'école à vélo ou à pied !!



Sortie de la Municipalité et du personnel communal au mois de janvier 2015 au

« Grand Hôtel des Rasses »

Trajet en train depuis Valeyres-sous Montagny à Ste-Croix.



Apéritif sur la magnifique terrasse, avec vue sur les Alpes !

ensuite repas dans la salle à manger
« Belle Epoque ».

Le bain dans la piscine a dû être annulé, le temps a passé beaucoup trop vite !!!



Infos déchetterie et décharge

Horaires de la déchetterie		Horaires de la décharge (dès mars)	
Mardi et jeudi	18h00 à 19h00	Samedi	16h00 à 17h00
Samedi	09h30 à 11h30	Mercredi	16h00 à 17h00

Déchetterie : Raymonde Cornamusaz
Jacques-Emile Henry
Kevin Cuhe
Marcel Ducret

Décharge : Marcel Bonvin
Jean-Claude Cornamusaz
Valentin Hug

Un grand merci à tous les surveillants pour le travail accompli et à Laurent Chevalley pour la gestion et le désapprovisionnement de la déchetterie. Si vous avez des questions sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'un d'eux.

Marquage des places de parc à la déchetterie

Après avoir déplacé la benne de papier et fait des travaux de maintenance, comme annoncé lors du conseil général de décembre 2014, nous avons mis en place un sens de circulation sur le site de la déchetterie et marqué des places de stationnement pour les véhicules.

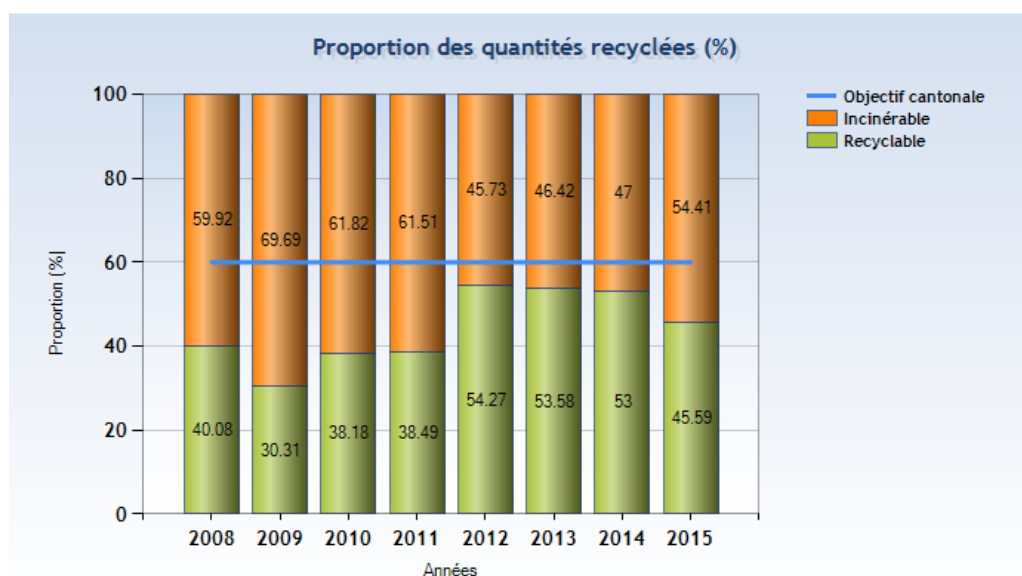
Décharge

Les branches et déchets verts (gazons, feuilles) de la commune ont été broyés cet hiver et mis à disposition comme compost. Nous remercions les agriculteurs qui ont pris ces matériaux pour les mettre sur leurs champs.

Bilan du recyclage pour la commune de Pomy

Le graphique ci-dessous montre la proportion en pourcent des produits incinérables par rapport aux produits recyclables traités par la société STRID sur la commune.

Nous constatons que les résultats sont en légère baisse par rapport à l'objectif cantonal de 60% de recyclable depuis 2012.



Taxe au sac

Des contrôles sont organisés périodiquement par STRID afin de vérifier si des sacs noirs ou des sacs provenant de l'autre périmètre de gestion des déchets sont déposés parmi les sacs taxés estampillés STRID. Lors de ces contrôles, il a été constaté que quelques sacs noirs « squattaient » nos containers.

Soyez Vigilants !!



Juste



Faux

Pourquoi ne pas utiliser de la vaisselle réutilisable ?



NEWS STRID

Depuis le début 2015, STRID vous propose 2 nouveaux produits parmi son assortiment:

- Le **bol à soupe (45cl)** depuis longtemps demandé par nos clients.
- Le **Kit 40**, une caisse d'assortiment de 40 pièces conçue pour les barbecues, les fêtes de famille ou encore les repas d'entreprise.

Les organisateurs des manifestations le savent bien: la logistique pour gérer et se débarrasser des montagnes de vaisselle jetable qui jonchent le sol et traînent autour des poubelles est fastidieuse.

Pour diminuer le volume de ces déchets et maintenir un site propre, STRID met à disposition des organisateurs de manifestations des milliers de gobelets réutilisables consignés, ainsi que d'autres articles réutilisables.

Source : <http://strid.ch/fr/396/vaisselle-reutilisable>

Valorisez vos biodéchets (container vert à la déchetterie)

Admis dans les biodéchets :

- ✓ Fruits, légumes, épiluchures crus et cuits
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Pain, pâtisseries
- ✓ Restes de repas crus et cuits
- ✓ Marc de café, feuilles et sachets de thé
- ✓ Fleurs
- ✓ Excréments de petits animaux, litières végétales.

Ne sont pas des biodéchets :

- ✗ Résidus de balayage, sacs d'aspirateur, cailloux, papier-ménage, mouchoirs, litières minérales pour animaux, cendres, médicaments, métaux, plastiques, verres, coton et toute autre matière recyclable dans d'autres filières.

Que deviennent nos biodéchets ?

La méthanisation de vos biodéchets permettra de produire du biogaz qui sera transformé en électricité et en chaleur, les résidus du compost, le digestat, servira d'engrais à l'agriculture.

Routes et chemins

Route cantonale Cronay - Donneloye (Moulin-du-Pont)

Restriction de circulation RC 422 B-P Pomy – Cronay (Moulin-du-Pont).

En raison de travaux importants de réfection de la chaussée et de la pose d'un nouveau revêtement bitumineux, le tronçon de la RC N° 422 B-P, compris entre le village de Cronay et le Moulin-du-Pont sera interdit à toute circulation dès le lundi 16 mars 2015 et pour une **durée de 8 mois environ**.

Une signalisation de déviation est mise en place par Pomy – Ursins – Orzens – Gossens – Moulin-du-Pont dans les deux sens.

L'accès au village de Cronay sera possible uniquement en tout temps par Pomy. Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence.

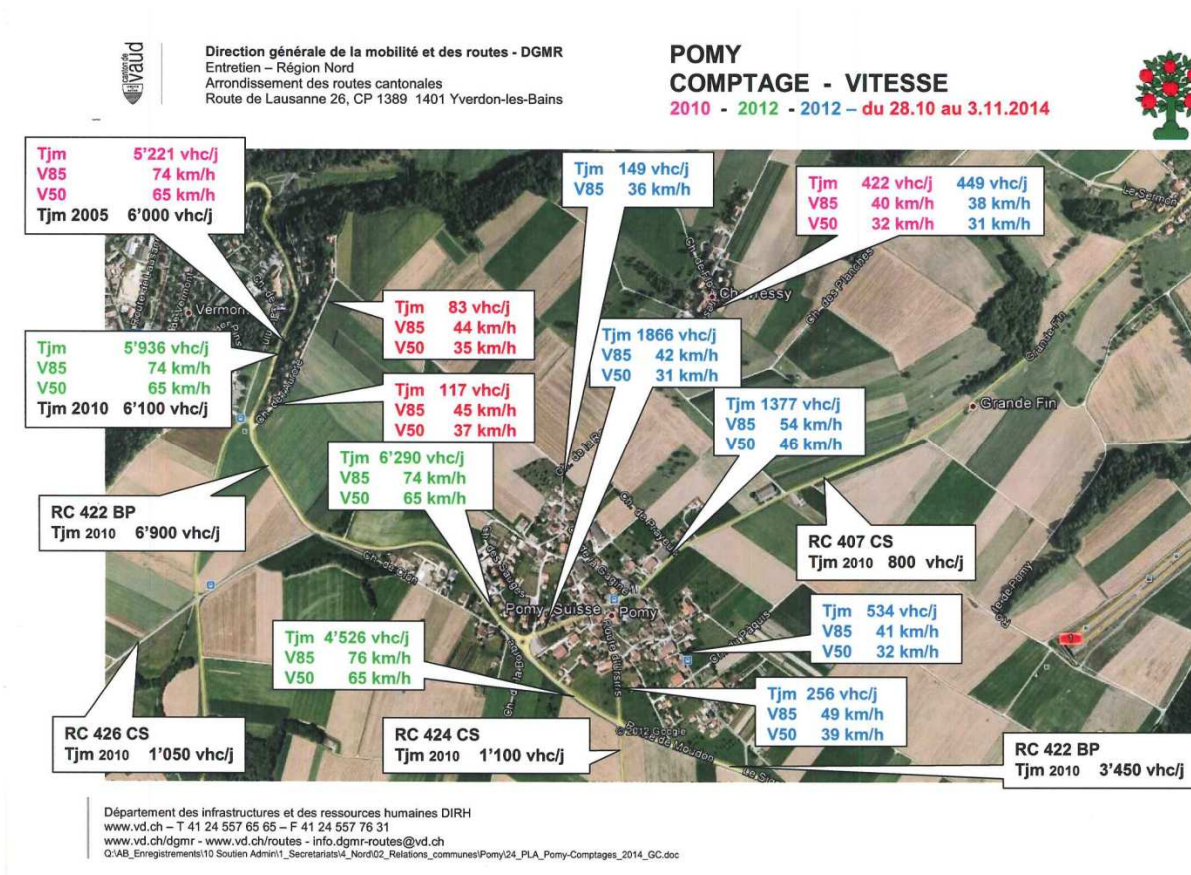
Contrôles de vitesse

Au mois d'août, nous allons procéder à des contrôles de vitesse au moyen d'un radar didactique sur le territoire de la commune.



Comptage routier

Plusieurs campagnes de comptage routier ont été initiées ces dernières années sur le territoire de la commune. Vous en trouvez ci-dessous un résumé :



Tjm = Trafic journalier moyen

V85 = Vitesse moyenne sur 85% des véhicules

V50 = Vitesse moyenne sur 50% des véhicules

Bande piétonne

Après validation par la direction générale de la mobilité et des routes du canton, une bande piétonne jaune va être tracée sur le chemin du Moulinet et de la Gagine et une partie du chemin de l'Eglise, ceci afin de sécuriser les enfants et les piétons sur ces tronçons.

Eclairage public

Remplacement des luminaires ampoules au mercure

Nous allons procéder, en fonction du prochain budget, au remplacement d'une partie de ces luminaires qui utilisent des ampoules au mercure par un éclairage plus économique LED.

Si vous constatez un dysfonctionnement sur un luminaire, n'hésitez pas à le signaler à l'employé communal ou au bureau communal. D'avance Merci.

Roger Hug, municipal

Services industriels

Chantier

Dans le cadre du préavis 2013-03 (liaison gaz Pomy à Chevressy), le service des Energies d'Yverdon-les-Bains a posé une conduite de gaz d'un diamètre de 110 mm permettant l'alimentation en gaz du hameau de Chevressy. Actuellement, 9 nouveaux raccordements privés ont été réalisés.

La conduite a été mise en service en mars 2015. Pour tout nouveau raccordement s'adresser directement au SEY (024 423 65 55).

Les travaux d'assainissement et de réfection du chemin du Moulinet, ont été réalisés. Nous avons poursuivi

- la mise en séparatif de notre réseau d'assainissement,
- construit des socles pour l'éclairage public,
- une réfection totale du chemin
- et la création d'un trottoir franchissable.

Quelques corrections mineures ont été apportées tant dans le profil en long que dans le profil en travers, d'une part pour corriger les inévitables tassements qui ont eu lieu au cours du temps et d'autre part pour permettre un écoulement correct des eaux de surface.

Romande Energie SA a également posé des tubes en direction de son transformateur, situé au chemin de la Gagine, ceci permettra la mise en souterrain du réseau électrique et de déposer les alimentations aériennes de plusieurs bâtiments.

Afin de garantir la défense incendie, une nouvelle borne hydrante a été posée à l'angle du chemin du Moulinet et du chemin AF menant à Chevressy.

La pose du revêtement final sur le chemin du Moulinet aura lieu cet été.



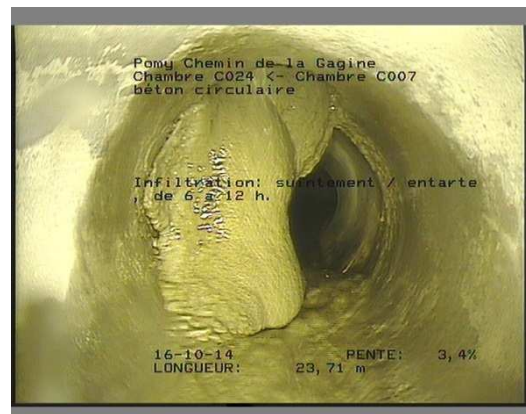
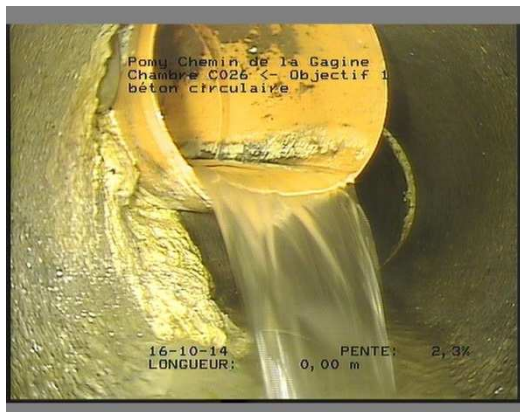


Collecteurs

Une campagne d'investigation par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées a été réalisée. 14 tronçons ont été inspectés, pour une longueur totale de 600 mètres. Les vérifications les plus importantes sont les chemins de la Gagine, des Oies, des Sauges et des Terres Rouges.

Quelques défauts mineurs sont apparus, tels que des dépôts de calcaire, des branchements trop longs pénétrant dans le collecteur principal, ainsi que des infiltrations de racines.

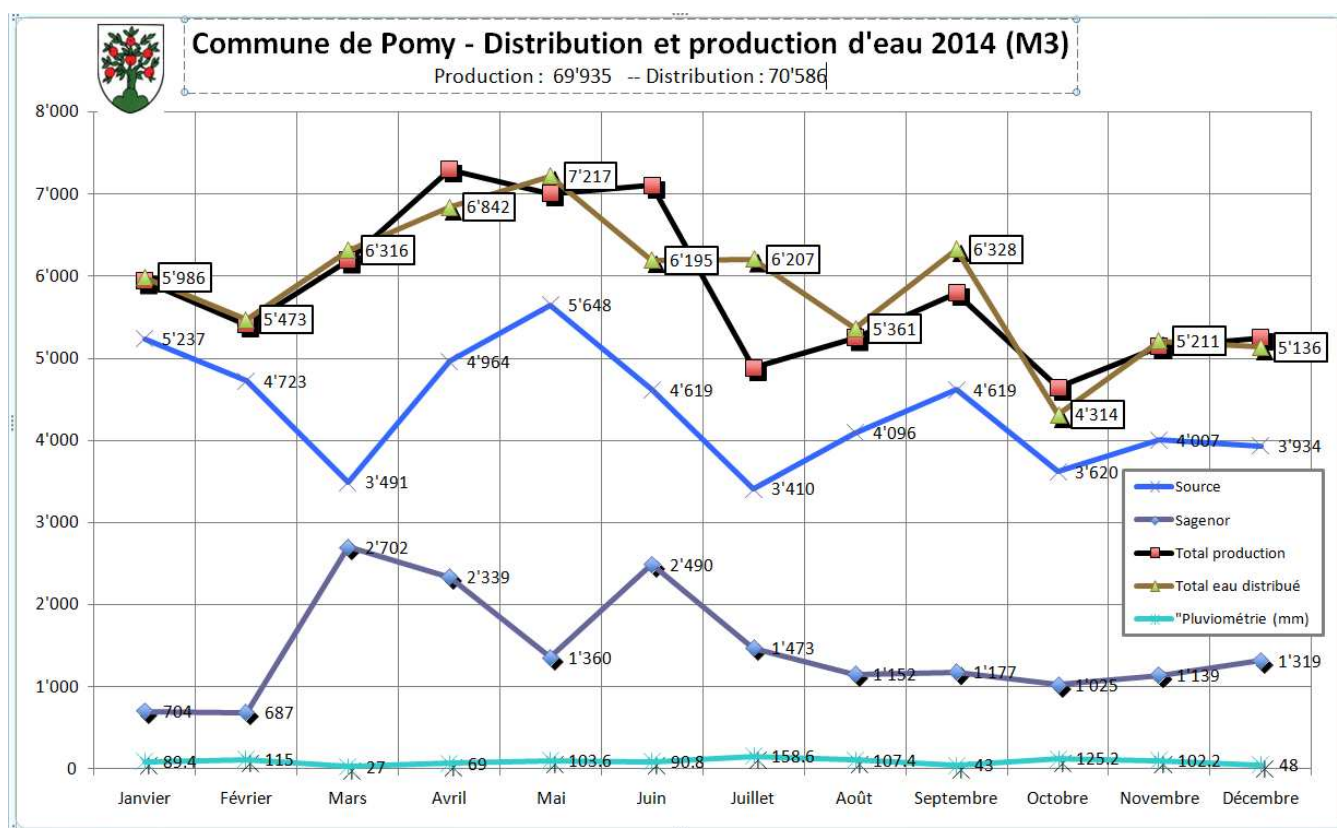
Des curages des canalisations se sont avérés nécessaires pour éliminer les plus grands dépôts de calcaire.



Distribution

En 2014, nous avons distribué 70'586 m³ d'eau. Le rendement des sources est excellent avec 52'368 m³, soit 74% de notre production.

Une fuite de moyenne importance a été réparée au chemin de l'Aurore sur une conduite de distribution, ainsi que diverses fuites sur des branchements privés.



Qualité de l'eau

L'eau distribuée à Pomy répond parfaitement aux normes pour une eau de boisson. Elle est régulièrement contrôlée, d'une dureté de 32.8 degrés français, elle est considérée comme assez dure.

Résultats d'analyse des échantillons d'eau prélevés le 5 mai 2015

Sources des Essieux et de la Maulaz

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 15-VD-14877

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Pomy
Prélèvement du : 05.05.2015 Effectué par : Yvan DÉBIEUX

Date arrivée : 07.05.2015

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 15-32623 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp-Pomy
Lieu de prélèvement : Station de pompage

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	35	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Réservoir du Montélaz

N° d'échantillon : 15-32625 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp-Pomy
Lieu de prélèvement : Réservoir

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	16	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Eau distribuée à Pomy (sources et réservoir du Montélaz)

N° d'échantillon : 15-32624 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp-Pomy
Lieu de prélèvement : Place du collège 1

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	10	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.



Réservoir

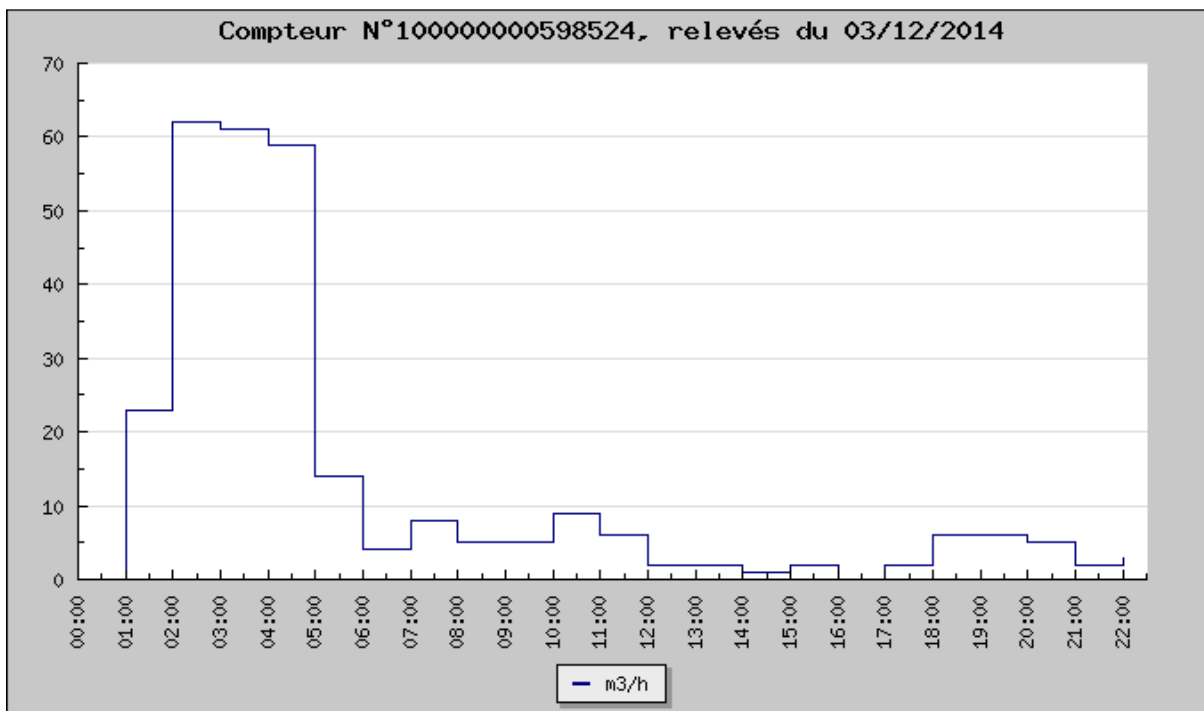
Les travaux de mise aux normes du réservoir continuent. Le remplacement de l'échelle d'accès au niveau inférieur ainsi que la pose d'une trappe de sécurité ont été installés.

La pose de nouvelles vannes de sortie, nous a permis de nettoyer les cuves avec un minimum de perte d'eau. D'autres travaux sont à prévoir, comme la mise en conformité de l'accès au plan d'eau avec la pose de portes, l'amélioration de la ventilation, l'installation d'un éclairage, ainsi que quelques travaux de peinture.

Défense incendie

Le renouvellement régulier de nos conduites d'eau et de nos infrastructures demande beaucoup d'investissement. Cependant, il est important de garantir le bon fonctionnement de nos installations lors d'événements particuliers.

La nuit du 3 décembre 2014, le corps des sapeurs-pompiers a utilisé environ 220 m³ pour venir à bout du sinistre, soit l'équivalent de 1'000 baignoires. Des consommations de 1'000 litres minutes ont été mesurées.



Compteurs d'eau

Quel dommage de gaspiller de l'eau dans des fuites !

Eviter de perdre de l'eau, c'est aussi avoir un geste bienveillant pour l'environnement en ne prélevant que la quantité d'eau nécessaire à ses besoins.

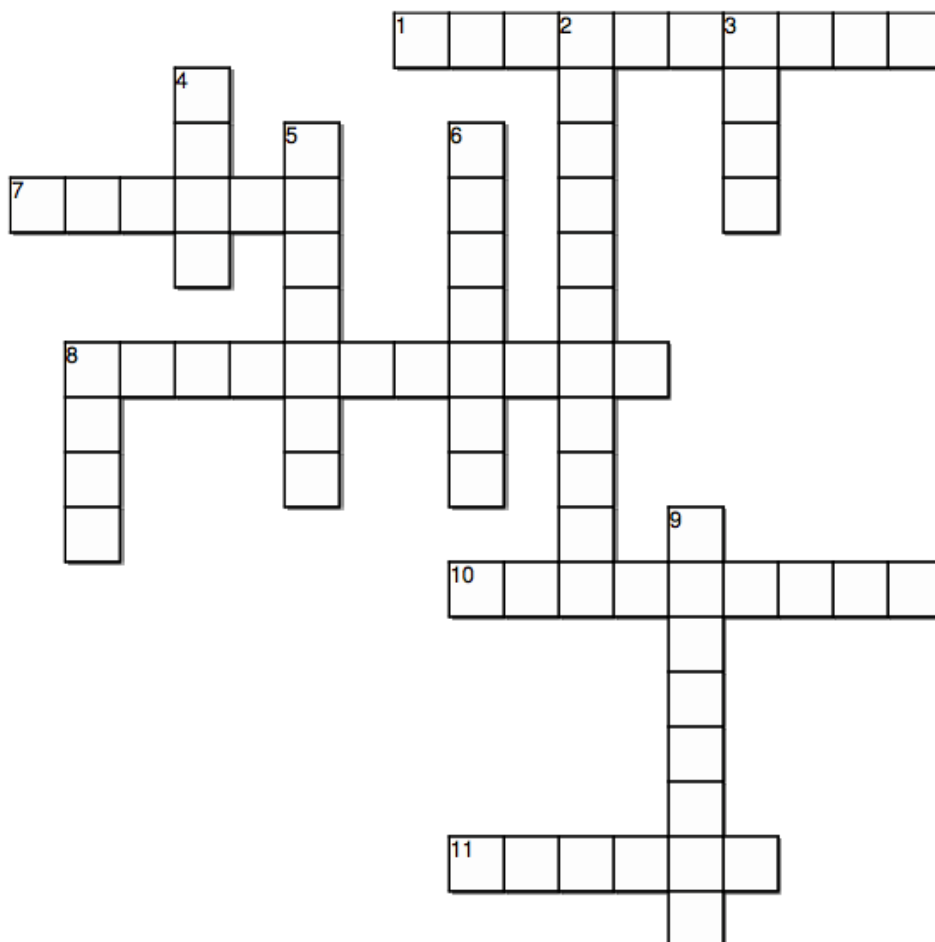
Je vous conseille de contrôler régulièrement votre consommation et de vérifier si vous n'avez pas de fuite après compteur.

Un simple coup d'œil sur la roue du compteur suffit. Si elle tourne, alors que vous ne soutirez pas d'eau, c'est qu'il y a une consommation continue.

Une chasse d'eau qui fuit à 0.5 litre minute consomme 262 m³ par année.



Yvan Débieux
Municipal des services industriels



Rangée

- 1. Plan de quartier
- 7. Rue de la Laiterie
- 8. Fanfare du village
- 10. Hameaux
- 11. Source

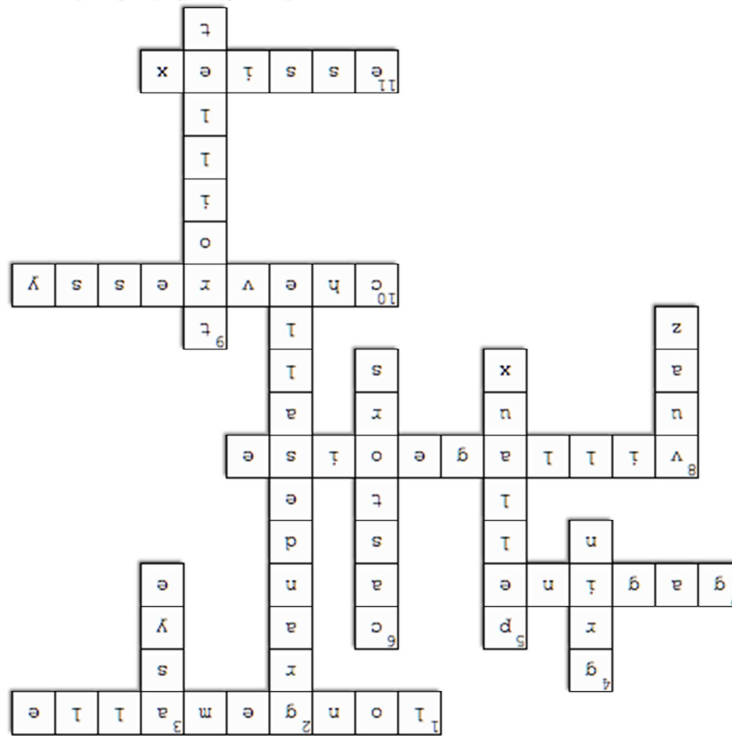
Bas

- 2. Fut la proie des flammes
- 3. Association scolaire
- 4. Municipal ou ancien syndic
- 5. Syndic en 1950 ou en 2015
- 6. Accueil de jour
- 8. Ruisseau
- 9. Bâtiment communal

- Rangée**
1. Plan de quartier (**longemalle**)
 7. Rue de la Laiterie (**gagine**)
 8. Fanfare du village (**villageoise**)
 10. Hameaux (**chevressy**)
 11. Source (**essix**)

- Bas**
2. Fut la proie des flammes (**grandesalle**)
 3. Association scolaire (**asye**)
 4. Municipal ou ancien syndic (**grin**)
 5. Syndic en 1950 ou en 2015 (**pellaux**)
 6. Accueil de jour (**castors**)
 8. Ruisseau (**vaz**)
 9. Bâtiment communal (**trollet**)

Created on TheTeachersCorner.net Crossword Maker



Réponses du Quizz des portes de granges du village (page 8)

De gauche à droite et de bas en haut:

- chemin de la Moutonnerie
- route de Cronay
- route d'Ursins
- chemin de la Forge
- chemin du Château
- chemin de Claire-Fontaine
- chemin aux Oies
- rue de la Poste
- route de Cronay.

Révision du Plan Général d'affectation des zones (PGA)

Lors du dernier Pom'info, je parlais du dossier de révision de notre PGA et du règlement des constructions de notre commune. Cette révision répond aux exigences cantonales et fédérales en matière d'aménagement du territoire. Une séance d'information de la population a eu lieu en octobre dernier au retour de l'examen préalable de l'Etat. Suite à cette séance, plusieurs remarques de propriétaires nous sont parvenues. Ces remarques ont été transmises à notre mandataire qui les a traitées en collaboration avec la municipalité dans le respect des règles en vigueur.

A ce jour, le dossier est à nouveau déposé au canton pour l'examen préalable complémentaire.

À la suite de cet examen, une nouvelle présentation sera faite à la population. S'il y a lieu, des dernières modifications seront apportées. Après quoi, le dossier sera présenté au Conseil Général pour approbation et ensuite mis à l'enquête publique. A la fin de l'enquête publique, les éventuelles oppositions seront traitées avec notre mandataire et les différents services cantonaux concernés. Et ensuite seulement, il sera envoyé pour approbation par le Conseil d'Etat en vue de l'entrée en vigueur du nouveau PGA avec son règlement d'application.

Plan de quartier Longemale



Le plan partiel d'affectation (PPA Longemale) est actuellement en examen préalable auprès des services cantonaux. Les enjeux du PPA Longemale sont d'urbaniser un secteur proche d'un arrêt de bus très bien desservi, de densifier l'urbanisation, et d'intégrer et de traiter la limite ville-campagne. Ce projet permettra à la commune de développer une parcelle lui appartenant et d'améliorer l'accessibilité en transports publics étant donné que la ligne Travis allongera son parcours jusqu'à l'ORIF.

Lors du retour de l'examen préalable, nous traiterons les différentes remarques du canton. Ensuite, retour du dossier au canton pour l'examen préalable complémentaire. Après quoi, le Conseil Général sera appelé à se prononcer sur ce dossier. Vous le constatez, ces procédures de révision de l'aménagement du territoire communal sont de longue haleine, mais elles déterminent l'avenir de la croissance démographique de Pomy, comme de la mobilité future.

Décharge inerte



Sur ce sujet peu d'information supplémentaire par rapport à l'article paru dans le dernier Pom'info. La municipalité a fait ses remarques concernant le transit des camions afin que ceux-ci ne traversent pas le village de Pomy. Nous vous tiendrons informés en cas d'évolution du projet.

Projet - Ruisseau de Pomy

Protection contre les crues et renaturation

Différentes variantes de protection contre les crues et de renaturation ont été étudiées dont celle présentée dans le Pom'info 2014. Mais seule la variante présentée ci-dessous s'avère réalisable.

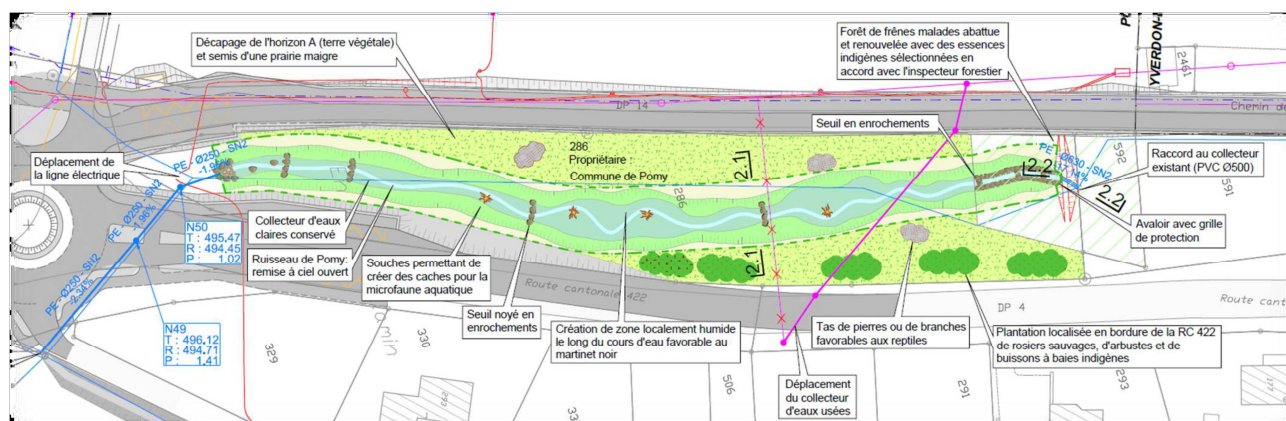
Les autres ont été écartées en raison de problèmes géotechniques notamment sur la parcelle 286 de la commune de Pomy.

Les principes d'aménagement de la variante consistent à dévier les eaux des bassins versants urbains et ruraux de Pomy en quasi-totalité vers le Ruisseau des Vuaz (seul un débit résiduel sera maintenu en direction du Ruisseau de Pomy).

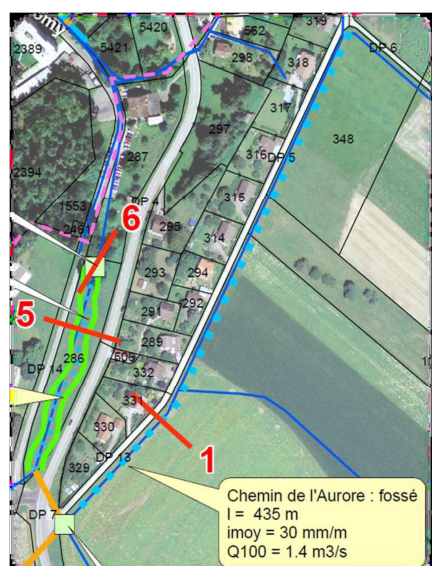
Deux tronçons de cours d'eau seront renaturés :

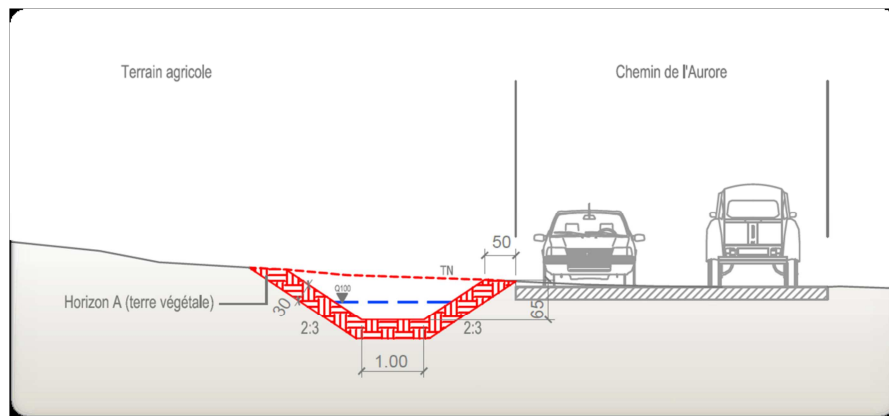
- Le Ruisseau de Pomy sera remis à ciel ouvert sur la parcelle 286 sur une distance de 170 m entre le futur giratoire et le cordon boisé situé à l'aval sur la parcelle. Un système de répartition des débits sera créé, il alimentera le Ruisseau de Pomy remis à ciel ouvert. Le solde des eaux (principalement par temps de pluie) sera déversé dans la canalisation en direction du Ruisseau des Vuaz. Au niveau du cordon boisé, le cours d'eau se déversera dans le collecteur actuel.

Aménagement de la parcelle 286

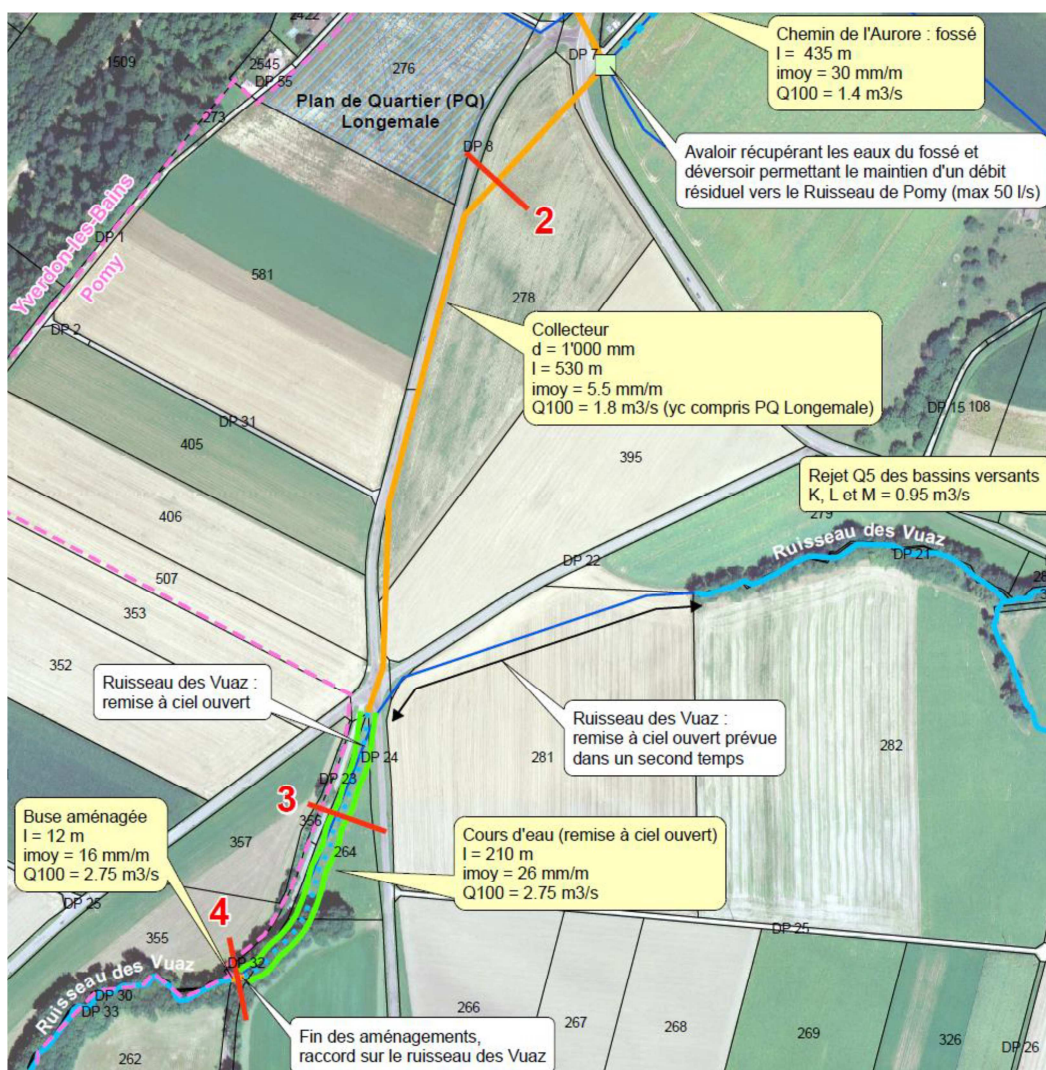


Aménagement d'un fossé au chemin de l'Aurore



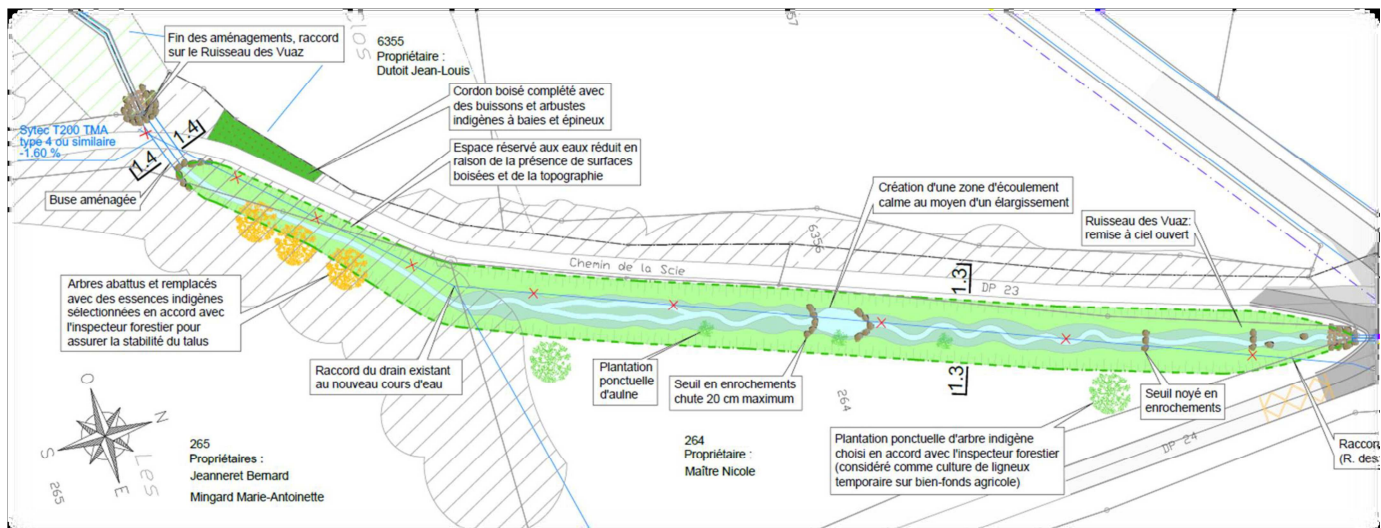


Tracé du collecteur enterré



- Ruisseau des Vuaz, les eaux en provenance du Ruisseau de Pomy seront ensuite acheminées dans un collecteur sur une longueur de 530 m jusqu'au carrefour de la route de Sermuz et de Valeyres-sous-Ursins et le chemin de la Scie.

A l'aval de ce carrefour, un collecteur sera raccordé au Ruisseau des Vuaz qui sera remis à ciel ouvert sur une distance de 210 m jusqu'au passage sous le chemin de la Scie.



La variante étudiée permet de diminuer fortement le danger d'inondation sur la Commune d'Yverdon-les-Bains.

Roger Hug, municipal

Forêts

Les travaux suivants ont été effectués sur la commune en 2014 par le triage du Sauteruz :

- 110 ares de plantation d'espèces mélangées suite à des coupes rases au Chili, sous les Serres et sur les Vaux.
- 370 ares de soins aux plantations sous les Serres, sur les Vaux et au chemin du Refuge.
- 60 ares de soins culturaux au Plan-Bois.
- 190 ares d'éclaircie de perchis au contour des Biolles, sous les Serres et au Plan-Bois.
- 170 ares d'éclaircie normale sur les Vaux et au Chili.
- 300 m³ de résineux et 200 m³ de feuillus réalisés au chemin du Refuge, au Chili et sur les Vaux.



Du bois de feu, sous forme de ballots d'un stère, est disponible à Fr. 80.- + TVA.

Vous pouvez également réserver, pour le mois de novembre, une mise sur pied au prix de Fr. 20.- le m3. Tél. 079/ 363 97 67

Avec les fortes pluies de l'automne dernier, nous avons connu passablement de problèmes d'écoulement d'eau ou de collecteurs bouchés dans nos forêts.

Afin de remédier durablement à ces problèmes, nous avons pris l'option de recréer des fossés à l'image de celui du chemin de la Poudrière ci-dessous.



Espaces verts

La touche finale de notre place de jeux a été apportée avec la pose d'une clôture en bois ronds. Elle répond ainsi aux dernières normes en vigueur au sein des espaces publics communaux.



Avec l'arrivée des beaux jours chauds et ensoleillés, les travaux d'entretien et tonte des espaces verts du village ne vont pas manquer pour notre employé communal.



Je profite de ces quelques lignes pour remercier vivement Laurent pour tout le travail accompli au sein de notre commune.

Un remerciement particulier pour la semaine « sibérienne » du début février avec un déneigement quasi permanent sur certains chemins menant à Chevressy.

Pour ouvrir deux tronçons, il a même fallu recourir à la fraiseuse ; du jamais vu à Pomy.



Patrick Grin, municipal

Du côté des pompiers...



Chers anciens collègues pompiers,

C'est non sans une certaine émotion que je vous transmets ces quelques mots.

En effet, après une vingtaine d'années passée au sein des sapeurs-pompiers, dont 9 en tant que Commandant du corps local de Pomy tout d'abord, puis de la plateforme du Montélaz et enfin du DAP de Pomy, le moment était venu pour moi de rentrer dans le rang et céder ma place à de nouvelles forces vives.

Je tenais à vous remercier sincèrement pour votre excellente collaboration et votre dévouement durant tout ce temps, en particulier ces deux dernières années avec les nombreux changements et incertitudes dus à la nouvelle organisation régionale.

Malgré cela, je reste persuadé que des pompiers de proximité motivés sont encore indispensables dans tous nos villages, l'incendie de la grande salle de Pomy nous l'a rappelé une fois de plus.

Je souhaite bon vent à mon successeur, le Lieutenant Olivier Dupertuis qui j'en suis sûr, saura vous faire profiter de son expérience acquise au sein du DPS d'Yverdon.

Amicalement
Patrick Grin

Pour rappel, les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en forêt ou au bord des routes, sont priées d'en informer la centrale de traitement des alarmes (CTA) au 021/213'21'18. Ceci afin d'éviter des tracasseries et frais inutiles.

La Municipalité ainsi que la population de Pomy tiennent à remercier vivement Monsieur Patrick Grin pour toutes ces années de dévouement au sein du service incendie.

Quelques changements sont intervenus au sein du SDIS régional en ce début d'année :

Le Capitaine-instructeur Eric Stauffer a été nommé Commandant du SDIS suite à la retraite de Jean-Michel Beney.

Madame Valérie Jaggi Wepf, municipale à Yverdon a repris la Présidence du Comité de Direction des mains de Jean-Daniel Carrard.

Le SDIS Nord Vaudois en quelques chiffres :

- Effectifs totaux : 360 pompiers dont 59 Officiers et 76 Sous-Officiers

- Détachement de premier secours (DPS) : 140

- Détachement d'appui (DAP) : 220

- DAP Y2 Pomy : 17

- Le territoire desservi par le SDIS compte 48'276 habitants pour une surface de 23'330 ha.

- La valeur immobilière des biens assurés s'élève à CHF 12 milliards.

Collège de Pomy - ASIYE

Le collège



Au 31.12.2014

Pomy
ASIYE

122 élèves
640 élèves

Chaque année, je vous annonce une augmentation de la population scolaire! Cette fois-ci vous n'y couperez pas non plus, avec une particularité propre à tout le groupement de l'ASIYE; c'est le nombre d'enfantines qui est en nette augmentation!

Toutes les classes de Cronay, Cuarny et Pomy restent donc ouvertes et largement remplies.

Depuis une année, et sur l'ensemble des 10 communes formant l'ASIYE, seules les communes d'Yvonand, Cuarny, Cronay et Pomy hébergent des élèves pour un total de 34 classes.

Coût de l'élève en 2012 : Fr. **3'320,33** - 2013 : Fr. **3'263,61** - 2014 : Fr. **3'257,50**

L'ASIYE



L'agrandissement du collège d'Yvonand sous sa forme modulaire sera terminé pour août 2015. Il accueillera 7 classes ainsi que l'UAPE des castors qui verra son nombre de places passer de 24 à 36.

Le projet d'agrandissement en dur comprenant 10 classes et une salle de gym double en est toujours au stade du concours. Nous devrions connaître le gagnant cet automne 2015. Cette construction se fera par étape afin de pouvoir en assurer le financement.



Sandra Duchamps, municipale

Les bâtiments communaux



Le Trolliet

On peut dire qu'après plusieurs années de rénovation, ce bâtiment est remis à «neuf». En outre les travaux prévus en 2014, les cheminées dont le canal était endommagé par le temps ont dû être remplacées par des inserts et retubées afin de pouvoir être réutilisées.

Ce bâtiment ne nécessitera que l'entretien courant pour 2015.

L'église

La lumière promise n'y est toujours pas !
Elle « sera » quand les prix exorbitants proposés pour éclairer ce clocher auront atteint un seuil raisonnable afin que la lumière soit en 2015!



Ancien Collège



Changement de locataires au rez gauche prévu pour le 30 juin 2015. Noémie Pellaux sera remplacée par un jeune couple de Pomy ; Dane Bonvin et Noëlie Bonzon.

Bâtiment communal



Les locataires sont stables, les locaux bien entretenus. Cette construction bien pensée nous apporte entière satisfaction.

La salle des combles que nous utilisons pour des réunions ou des réceptions, peut également être louée aux habitants de Pomy au prix de Fr. 100.-/jour.

Elle comprend une cuisinette et est équipée pour 40 personnes. Elle nous a souvent dépannés depuis le départ de notre grande salle.

Sandra Duchamps, municipale

Le matériel de vote

Mode d'emploi suite à de nombreuses erreurs dans le retour du matériel de vote



1. L'enveloppe de transmission aller-retour (grise)

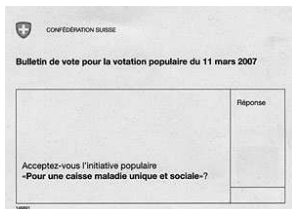
C'est par elle que le matériel de vote officiel vous parvient à domicile

C'est aussi par elle que vous pourrez retourner votre vote si vous voulez voter par la poste, ou déposer votre vote dans la boîte aux lettres communale.



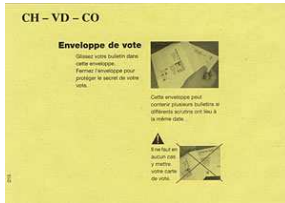
2. Carte de vote qui atteste de votre qualité d'électeur

Cette carte **doit impérativement être signée par l'électeur et la date de naissance complétée**. Si l'une ou l'autre de ces deux rubriques n'est pas remplie, votre vote est annulé.



3. Le bulletin de vote ou le bulletin électoral

C'est le support sur lequel vous pouvez exprimer votre vote ou vos suffrages en cas d'élection.



4. L'enveloppe de vote jaune

Elle est destinée à contenir votre bulletin (ou vos bulletins si plusieurs opérations de vote ont lieu en même temps) et à protéger le secret de votre vote.



L'enveloppe de vote jaune (4) ne doit en aucun cas contenir votre carte de vote (2) mais uniquement le(s)e bulletin(s) de vote gris (3).

Nous constatons encore fréquemment cette erreur ce qui a pour conséquence d'annuler votre vote.

Attention aux délais: si vous votez la dernière semaine, il faut poster votre enveloppe au plus tard:

- le mardi par courrier B
- le jeudi par courrier A

ou la déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale au plus tard à 11h le jour du scrutin.

Lors des dernières votations, malheureusement plusieurs enveloppes nous sont parvenues le lundi après les votations !

Apajym

(Association pour l'accueil de jour Yvonand-Menthue)

Garderie Château de Sable

Située au no 22 du chemin des Cerisiers à Yvonand, cette magnifique garderie peut accueillir du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 jusqu'à 44 enfants, soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 moyens.

Entourés d'une sympathique équipe éducative, les enfants peuvent se socialiser, jouer, chanter, bricoler mais aussi faire de l'exercice pendant que maman et papa iront travailler sereinement. Cette garderie fait en effet partie du programme "youp'là bouge" visant à promouvoir le mouvement au quotidien dans les structures d'accueil.

La nurserie



Comme beaucoup de garderies-nurseries du canton, les places disponibles ne sont pas nombreuses, actuellement la nurserie affiche complet jusqu'en avril 2016 mais il reste par contre quelques places dans les deux autres groupes. En cas de besoin vous pouvez contacter la Directrice Mme Loris Roncin, garderie Château de Sable, Cerisiers 22, 1462 Yvonand, 024.430.11.20

Maman de jour

Dans notre village, il y a malheureusement pénurie de maman de jour officielle. Nous encourageons vivement les personnes cherchant une petite activité lucrative depuis leur domicile à prendre contact avec le centre des Mamans de jour, rue des Pêcheurs 8, case postale 324, 1400 Yverdon-les-Bains.



Accueil de jour les Castors - Pomy



Enfin.... nous avons notre accueil de jour. Ouvert le 27 octobre 2014, cette structure, antenne des Castors d'Yvonand, peut accueillir jusqu'à 12 enfants dès 6h30 pour le petit déjeuner, pour l'horaire du repas de midi ainsi que la fin de la journée après l'école jusqu'à 18h30.

Pour les enfants n'étant pas scolarisés les après-midis, ils pourront également être accueillis dans cette charmante structure située juste en face de l'école. Les repas sont fournis par le Semo-nord, donc des jeunes de notre région en fin de scolarité, qui cherchent leur voie. Le Semo est agréé fourchette verte.

Nous rencontrons par contre déjà un problème : pour la rentrée d'août 2015, les demandes d'inscription dépassent largement le nombre de places disponibles..... En effet pour l'horaire du repas de midi, nous avons pour le lundi 14 demandes, le mardi 16, le jeudi 21 et le vendredi 20 demandes.....et toujours que 12 places disponibles.

La municipalité et le comité de l'association pour l'accueil de jour ont bien conscience du problème et réfléchissent à une solution afin de permettre à tous les parents de pouvoir aborder sereinement la prochaine rentrée scolaire, mais nous n'avons malheureusement pas beaucoup de marge de manœuvre dans un village de 700 habitants.



Les enfants des Castors-Pomy ont participé au cortège de la fête de printemps à Yvonand grâce à l'engagement de leurs éducatrices.



Triste fin pour notre grande salle



Dans la nuit du 2 au 3 décembre, aux alentours de minuit et demi, l'alarme est donnée, notre grande salle est en feu. Les pompiers dépêchés sur place lutteront vaillamment jusque dans la journée du mercredi, en déversant pas moins de 240m³ d'eau pour vaincre le feu. Si les dégâts matériels sont considérables, fort heureusement aucun blessé n'est à déplorer ; la bravoure et l'excellent travail des pompiers est à relever.





L'idée d'une grande salle avait dû germer plus de 10 ans dans la tête de nos prédécesseurs à la municipalité. Finalement le projet fût réalisé par les architectes Robert et Louis Pilloud, les entrepreneurs Pedrisat et fils ainsi que Bécherraz et Pahud. Pour le bois et la charpente, ce sont les entreprises A. Favre, Roulier frères, E. Vulliemin de Pomy et E. Geneux d'Yverdon qui firent un excellent travail. La peinture avait été confiée à M. Freymond de Pomy. Pour les autres travaux, diverses entreprises yverdonnoises ont été engagées, les engins de gym venant tous d'un spécialiste à Cossonay.

Le village est dit-on fier de sa nouvelle grande salle, malgré le souci que cette construction n'a pas manqué de causer aux responsables des finances publiques....

C'est donc en grande pompe qu'elle est inaugurée officiellement le jeudi 29 décembre 1949 avec deux syndics, M. Emile Henry syndic sortant et M. Jean Pellaux qui reprendra la syndicature le 1^{er} janvier 1950, ainsi que deux conseillers d'Etat, MM. Pierre Oguey et Lucien Rubatel.



(de gauche à droite) Messieurs Jean Pellaux, Pierre Oguey, Lucien Rubatel et Emile Henry



Françoise Pellaux

Un cortège, conduit par la Villageoise, traversa le village, emmenant les invités et les habitants jusqu'à la grande salle où du haut de ses 8 ans, l'honneur de couper le ruban revint à la petite Françoise Pellaux.

Madame Ray, institutrice avec des enfants de sa classe



M. Bonifay, instituteur avec sa classe



La fanfare la Villageoise



La population du village assiste à l'entrée de participants du cortège dans la grande salle



Durant 65 ans, notre chère grande salle vit passer nombre de manifestations : mariages, anniversaires, soirées, lotos, spectacles, enterrements. Elle était aussi utilisée pour le Conseil Général, assemblées, gymnastique, votations..... Assurément, chaque habitant de la région y a des souvenirs....

Dans les années 70, devenue trop petite, elle se vit dotée d'une annexe et d'une superbe cuisine achetée d'occasion à l'armée. Même si ces dernières années elle devenait un peu vieillotte, nous pouvons nous rendre compte, maintenant que nous ne l'avons plus, de l'utilité d'un tel bâtiment pour notre village.

Votre municipalité actuelle a très à cœur de mener à bien le projet « nouvelle grande salle », en prenant compte des besoins de tous les utilisateurs et en respectant l'harmonie de l'entrée de notre village..... Nous nous réjouissons déjà de la belle fête d'inauguration

Reste à savoir...qui coupera le ruban ?

Murielle Billaud, municipale





FSG Pomy et environs

L'année gymnique 2014 a été, comme d'habitude, riche en événements :

Un grand nombre de nos gymnastes ont participé aux différents concours tout au long de l'année. Les Actifs-Actives ont présenté leur programme au Gala de la Fédération Suisse de Gymnastique à Zürich. La Fête cantonale de Bière a été un succès pour notre société : représentée par 120 membres, nous sommes montés sur la 2^e marche du podium au classement général par société !

Mais, l'année 2014 s'est terminée sur une immense émotion : l'incendie de notre grande salle ... Malgré cet événement, nous avons pu présenter notre traditionnelle soirée de fin d'année, le 6 décembre à Yvonand, grâce à l'implication et l'enthousiasme de tous les moniteurs, les membres et leur famille ainsi que les nombreux amis de notre société.



L'année 2015 a commencé par une recherche de locaux pour les entraînements de nos gymnastes : Grâce à l'entraide des communes environnantes et la mise à disposition de leur grande salle, chacun de nos groupes peut, actuellement, pratiquer la gymnastique dans de bonnes conditions. Nous remercions vivement toutes ces communes pour leur accueil.

Malheureusement, deux groupes ont dû cesser de fonctionner en raison d'un manque de moniteur :
- le groupe « Gym libre » (*adressé à des enfants, de 10-16 ans, qui ne veulent pas faire de concours mais bouger avec plaisir*).
- et le groupe des « Poussifs » (*adressé à des hommes de 20 à 77 ans qui veulent faire du polysport*).



Si être moniteur vous intéresserait, merci de prendre contact avec le Président, M. Germain Freymond, via son adresse mail : germain_freymond@bluewin.ch.

Du 12 au 18 juillet prochain, 12 gymnastes de la FSG Pomy vont faire le déplacement à Helsinki dans le cadre de la Gymnastrada. Félicitations, ils méritent notre soutien.

Et pour terminer, les 4 et 5 décembre 2015, nous espérons vous voir très nombreux lors de nos soirées annuelles de fin d'année à la Salle Polyvalente d'Yvonand.



Les Actifs-Actives de la FSG Pomy





Groupe de Valeyres-sous-Ursins

Le groupe compte actuellement une centaine de membres. Que les dames soient exploitantes ou non, chacune y trouve sa place, le but étant de favoriser le lien ville-campagne.

Nous tenons deux assemblées par année, une en automne avec la présentation du programme de l'hiver, point fort de l'ordre du jour.

A l'assemblée de printemps, c'est la présentation des travaux confectionnés. Voici un aperçu des différentes activités proposées :

- cours de cuisine, dont un menu super,
- des pâtes levées au bicarbonate,
- les macarons,
- la préparation d'un repas complet à base de plantes sauvages récoltées lors d'une balade remporte toujours un grand succès,
- Un atelier culinaire pour les enfants était également proposé,
- du fusing,
- du crochet avec échelle,
- de la poterie,
- de la couture,
- de même que des feuilles de rhubarbe en ciment ont permis à chacune de découvrir ou parfaire une technique de bricolage.

Deux sorties en raquettes ainsi que la visite des serres de la ville d'Yverdon nous ont permis de s'évader un moment. Chaque automne est organisé une course. Le 1er novembre dernier, une dizaine de dames ont fugué à la découverte du Val de Travers avec la visite d'une distillerie d'absinthe à Couvet et dégustation de cette boisson légendaire.

A midi au menu, jambon à l'asphalte et visite des mines l'après-midi à Travers. Mais soyez rassurés, chacune est rentrée au bercail heureuse de la journée !



Lors d'un jour, nous avons répété les bons gestes et la bonne posture afin d'éviter les maux de dos. La taille des rosiers et arbustes à petits fruits était aussi au programme. Tous ces moments partagés sont placés sous le signe de l'amitié.

En septembre dernier, nous avons organisé un stand de vente de pâtisseries au marché à Yverdon.

Ce ne sont ni les idées, ni les activités qui manquent. Mesdames, si l'envie de rejoindre notre ruche vous inspire, vous êtes les bienvenues lors de notre assemblée d'automne.

Isabelle Miéville
Cheffe de groupe

Villageois, villageoises, salut !

Cette année a été pleine de changements pour la jeunesse ! Alors que la plupart des « vieux » de la jeunesse ont décidé de laisser leur place, on peut dire que celles-ci ne sont pas restées longtemps vides ! En effet avec l'arrivée de 6 nouveaux jeunes, Alice, Roxane, Stéphanie, Mickaël, Loïc D. et Loïc B., la relève semble bien assurée. Nous sommes à présent 18 membres dont 6 filles et 12 garçons.



En ce qui concerne nos manifestations, là encore il y a eu et va avoir du changement puisque comme vous le savez notre grande salle pète le feu... Premièrement nous avons dû changer le lieu de notre nouvel an qui s'est malgré tout très bien déroulé. Nous vous remercions encore d'être venus manger une bonne fondue chinoise et d'avoir dansé sous des airs disco (et sur des patins à roulettes pour certains) toute la nuit !

Pour nos manifestations à venir, la soirée Hawaii se déroulera au battoir comme d'habitude lors du mercredi de l'ascension, le 13 mai. C'est avec plaisir que nous offrirons un collier de fleurs et un petit cocktail à l'entrée. Nous serons aussi au rdv pour vous concocter grillades et salades lors du 1^{er} août. Nous organisons bien sûr notre traditionnel tour de jeunesse le weekend du Jeûne et nous vous attendons nombreux pour venir manger nos fameux pains diable ou venir en boire une autour de la tonnelle. Il se déroulera aussi comme toujours le tir à la corde masculin et féminin ainsi que la pétanque le vendredi soir. On vous attend le samedi à midi et l'après-midi pour une nouvelle activité surprise et comme toujours un tournoi de volley aura lieu le soir.



Si tu as fini l'école obligatoire et que ça t'intéresse de venir prendre part à l'organisation de nos soirées mais aussi d'aller profiter à celles de nos jeunesses voisines ou encore de venir faire du sport, tir à la corde, volley ou pétanque, c'est avec plaisir que nous t'accueillerons dans notre équipe alors n'hésite pas à nous contacter !

A plus dans le bus !

Le président, Kilian Cuche

la secrétaire, Lyne de Coulon

Ecole de musique Pomy-Yvonand

Notre école de musique se porte bien, sur ses deux sites d'enseignement à Pomy et à Yvonand, ce ne sont pas moins de 40 élèves qui y prennent des cours.

Nous ouvrons dès la rentrée scolaire d'août, une nouvelle classe d'initiation musicale à Pomy.

Il reste encore des places pour la nouvelle classe ouverte aux enfants dès 4 ans.

Notre Professeur est Madame Rachel Michoud-Pochon d'Yvonand.

Pour inscrire vos enfants, veuillez vous adresser à Monsieur Yves Hürlimann, directeur de l'école de musique yves.hurlimann@gail.com ou Christian Pellaux, Président cpellaux@bluewin.ch

Pour toutes les personnes intéressées par un instrument de musique, nos cours personnalisés sauront vous entraîner dans un nouvel univers musical de pur plaisir et de bonheur. Prenez contact rapidement avec le Directeur ou le Président.

Agenda :

Dimanche 28 juin, audition de l'école de musique à 10h30, puis repas pour tous et démonstrations musicales l'après-midi. Tout cela au Casino de la Mauguettaz.

Vendredi 25 septembre, un grand loto de l'école de musique aura lieu à la grande salle d'Yvonand.



Cette année, nous fêtons le dixième anniversaire de la Fête de la pomme.
Si le lieu n'est pas encore défini, la Fête aura lieu le **24 octobre 2015**.

Vous pouvez d'ores et déjà commander votre jus de pommes sur notre site internet www.lavillageoisedepomy.ch ou à un des musiciens de la Fanfare ou auprès de l'école de musique.

Merci d'avance pour votre précieux soutien.

L'école de musique lors de l'audition 2014





Ça bouge à la Villageoise !

Nouveau comité, nouveau local de répétition, un prix du Jury décerné lors du Giron des Musiques de Lavaux et du Gros-de-Vaud à Puidoux le 10 mai 2015, l'année commence fort pour la Villageoise !

Un grand merci à Christian et Patrick pour leur investissement au sein du comité tout au long de ces années.



Notre local de répétition

Dans les starting-blocks pour la **Fête Fédérale des musiques** qui se déroulera les 10-12/17-19 juin 2016 à Montreux, la fanfare recherche d'ores et déjà à compléter ses rangs, alors si vous souhaitez venir partager une nouvelle expérience avec nous, nos répétitions se déroulent le mardi et le jeudi.

Réservez d'ores et déjà les dates de nos prochaines soirées : les **5-6 février 2016 à Essertines**.

Toujours friands de photos, diapositives ou anecdotes de notre Fanfare tout au long de son histoire, n'hésitez pas à nous les transmettre, afin de reconstituer nos archives et garnir notre site internet.

Petits et Grands, Jeunes et Vieux, unis par le plaisir de jouer tous ensemble, c'est ça l'esprit Villageoise !

Contact : *Jérôme Richardet, Président, jerome.richardet@gmail.com ou 079 702 24 81*

Site internet : www.lavillageoisedepomy.ch



Paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

La paroisse, à votre service et avec vous ! C'est...

- ... des moments de **ressourcement**, comme le culte toutes les cinq semaines à Pomy (ou chaque semaine dans un village voisin).
- ... des activités pour les **enfants** (un groupe au village pour les 6-10 ans tous les vendredis midi).
- ... des moments **conviviaux**, comme la soupe de carême du mois de mars à la salle de paroisse.
- ... une participation aux **débats de sociétés** (60 personnes se sont réunies au mois d'avril à Pomy pour une soirée sur l'alimentation, l'agriculture et la consommation).
- ... des **expériences nouvelles** (un jeûne d'une semaine est vécu chaque année)
- ... un souci du **lien social** et intergénérationnel (les journées de la visite ont été organisées pour la première fois au début de cette année).
- ... la possibilité d'un **accompagnement** dans les moments heureux de l'existence (mariage, baptême) comme dans les moments d'adieu.
- ... et biens d'autres choses encore.

Le tout grâce à des gens bénévoles, de Pomy et des villages voisins. Merci à eux au passage !

A tous un bon été, et une vie sous le regard aimant de Dieu !

Pour la paroisse
Alexandre Mayor, pasteur

Nos prochains rendez-vous

Un BRUNCH
13 septembre, grande salle d'Ursins
LA FETE PAROISSIALE
8 novembre, grande salle de Cronay